

AVIS PUBLIC

SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DE LA MRC DU ROCHER-PERCÉ

AVIS est, par la présente, donné par la soussignée, madame Christine Roussy, directrice générale/greffière-trésorière, que, conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec, les membres du conseil de la MRC du Rocher-Percé ont adopté le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2025, lors de la séance ordinaire tenue le 11 décembre 2024. Ces séances se tiendront le mercredi et débuteront à 19 heures, à la salle du conseil de la MRC :

12 février 2025

12 mars 2025

9 avril 2025

21 mai 2025

11 juin 2025

9 juillet 2025

10 septembre 2025

8 octobre 2025

26 novembre 2025

10 décembre 2025

- ▶ qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la MRC.

L'horaire des séances est également disponible sur le site internet de la MRC à l'adresse suivante : www.mrcrocherperce.qc.ca

Donné à Chandler, ce 12^e jour de décembre 2024 (12-12-2024)

Christine Roussy
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, certifie sous mon serment d'office, avoir fait publier le présent avis public sur le site Internet de la MRC et l'avoir affiché au bureau de la MRC, le 12 décembre 2024.

Donné à Chandler, ce 12^e jour de décembre 2024 (12-12-2024)

Christine Roussy
Directrice générale et greffière-trésorière